

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1783

Artikel: Lait : vous avez dit souveraineté alimentaire? : L'augmentation du prix du lait contredit la politique prônée par Uniterre

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lait: vous avez dit souveraineté alimentaire?

L'augmentation du prix du lait contredit la politique prônée par Uniterre

Albert Tille (13 juin 2008)

Les paysans pensent que le vent a tourné en leur faveur. Ils avaient dû subir depuis 1992 une baisse de 37 centimes par kilo de lait. Ils viennent d'obtenir une hausse de 6 centimes. Tout aurait donc changé. La pénurie alimentaire est mondiale. Les prix s'envolent. Encouragés par la fronde des paysans allemands, les syndicats agricoles minoritaires Big-M en Suisse alémanique et Uniterre en Suisse romande ont organisé la grève du lait. Avec un certain succès, récupéré par Swissmilk la puissante fédération des producteurs suisse de lait. L'organisation faitière mène depuis maintenant 15 ans une politique modérée de rapprochement progressif des prix avec ceux du marché européen. Mais elle a tiré profit de la grève pour arracher, cette année, une hausse aux transformateurs et aux distributeurs. C'est cinq fois moins que les 30 centimes que réclamaient les grévistes. Mais Swissmilk annonce, prudemment, que les paysans ont besoin d'un prix plus élevé et évoque la création d'une

«OPEP blanche».

Swissmilk, qui représente les producteurs, ne pouvait pas faire moins que certaines organisations de consommateurs qui sympathisaient avec les grévistes. Le climat général de hausse des coûts de production donnait un poids supplémentaire aux revendications. Mais les paysans ne doivent pas croire que l'exigence d'Uniterre d'un kilo à 1 franc soit réaliste. A l'appui de ses revendications, le syndicat minoritaire étudie le lancement d'une initiative populaire sur la souveraineté alimentaire. La crise alimentaire a remis à la mode cette théorie qui veut que l'agriculture de chaque pays puisse nourrir sa population. Le protectionnisme serait renforcé. Mais, correction souhaitable, on combattrait également la concurrence déloyale. Ainsi, les Etats-Unis et autres producteurs d'excédents n'auraient plus le droit de tuer les agricultures des pays pauvres en déversant sur eux leurs céréales à des prix

cassés par les subventions.

Fort bien. Mais en réclamant une hausse massive du prix du lait, Uniterre s'éloigne de la souveraineté alimentaire. On sait bien que la Suisse produit beaucoup plus de lait qu'elle ne peut en consommer. La stratégie des quinze dernières années consiste à encourager l'exportation de nos excédents laitiers, en priorité le fromage, par une baisse progressive des prix à la production. La différence avec l'Europe est encore de quelque 20 centimes. Si l'on ajoute les 30 centimes réclamés par le syndicat, qui feraient encore augmenter la production laitière, on voit mal comment vendre encore du fromage en Europe sans un subventionnement massif à l'exportation. Mais l'accord de libre-échange sur le commerce du fromage conclu avec Bruxelles interdit justement tout subventionnement. Pour respecter la souveraineté alimentaire nous serions donc contraints de dévorer une montagne de fromage excédentaire.

Un nouveau Code pénal insuffisamment expliqué et déjà contesté

Les «jours-amendes» condamnés sans procès équitable?

Alex Dépraz (10 juin 2008)

Domaine Public l'avait relevé à plusieurs reprises (DP 1653, 1670, 1709): le nouveau droit

pénal a été adopté et mis en vigueur dans l'indifférence générale. Le grand public

découvre donc depuis une année les principales innovations de cette réforme